

MICHAEL SOMMER
PRESIDENT
PRÉSIDENT
PRÄSIDENT
PRESIDENTE

SHARAN BURROW
GENERAL SECRETARY
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
GENERALSEKRETÄRIN
SECRETARIA GENERAL

Monsieur Abdelaziz Bouteflika
Président de la République Algérienne
El Mouradia
Alger
ALGERIA

Fax: +213.21.609618 / +213.21.691595
E-mail : president@el-mouradia.dz

DGS/JW/MT/pdc

Le 19 avril 2012

Monsieur le Président,

C'est au nom de plus de trois cent centrales syndicales dans plus de cent soixante pays, que je me permets, Monsieur le Président, de vous exprimer notre profonde inquiétude face aux graves mesures d'intimidation et de rétorsion que la Haute administration de la Justice dans votre pays a récemment utilisé contre les travailleurs de ce secteur en réaction à leur exercice du droit de grève, qui leur est pourtant clairement garanti par les engagements volontairement conclus par votre Gouvernement dans le domaine des relations internationales du Travail.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, cet arrêt du travail des fonctionnaires de la Justice s'est déroulé dans des conditions conformes aux dispositions pertinentes de votre législation nationale. Pour ce qui est des revendications à l'origine de cette action syndicale elles sont, comme vous pouvez le constatez, des plus légitimes: révision du statut particulier des fonctionnaires de la justice, généralisation de la prime et indemnité de l'engagement judiciaire pour les corps commun. C'est malheureusement l'attitude du Gouvernement qui a eu recours à diverses formes de pression qui est regrettable et inadmissible et a propos de laquelle nous avons voulu attirer votre attention.

Entièrement solidaire de la SNAPAP et du personnel de la Justice en lutte pour ses droits légitimes, la CSI voudrait croire en votre intervention personnelle pour rétablir ces travailleurs dans leurs droits fondamentaux et aussi pour mettre fin à ces abus de pouvoir qui proviennent du Ministère de la Justice lui-même.

Haute considération,



Secrétaire générale